

2013-
2014

Rapport d'activités



**Association des personnes handicapées
de la MRC de Coaticook**

MISSION ET OBJECTIFS

La mission de l'APHC+

Le premier mandat de l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook est de promouvoir les intérêts et de défendre les droits et des personnes handicapées et ceux de leur famille en maximisant leur potentiel et en favorisant leur intégration dans toutes les sphères de leur vie. De plus, l'Association sensibilise la population aux besoins de ces mêmes personnes.

Nos objectifs

 Améliorer l'intégration des personnes handicapées dans les différents milieux tels que : social, scolaire, travail, loisir, professionnel, etc.

 Travailler avec les partenaires du milieu afin de favoriser au maximum l'intégration des personnes handicapées.

 Faciliter les accès aux édifices publics, écoles, banques et commerces.

 Faciliter les accès aux parcs et espaces verts et améliorer le respect des zones de stationnement pour les handicapés.

 Sensibiliser la population aux besoins des personnes handicapées et représentation auprès des différentes instances politiques.

L'APH juge que pour réaliser adéquatement sa mission, elle doit travailler de connivence avec les partenaires et les organismes du milieu et ce, tout en étant à l'écoute des besoins de ses membres. En ce sens, l'APH peut, si elle l'estime nécessaire, déployer des services et des activités pour ses membres dans la mesure où ces derniers permettent de favoriser collectivement l'intégration sociale des personnes handicapées. Rappelons que l'organisme a une mission de promotion et de défense de droits et que ses actions doivent en tout temps être le reflet de cette volonté.

Territoire desservi

Toutes les municipalités de la MRC de Coaticook.

Nos services

 Écoute, soutien et références

 Support et accompagnement ponctuel dans les démarches personnelles de nos membres

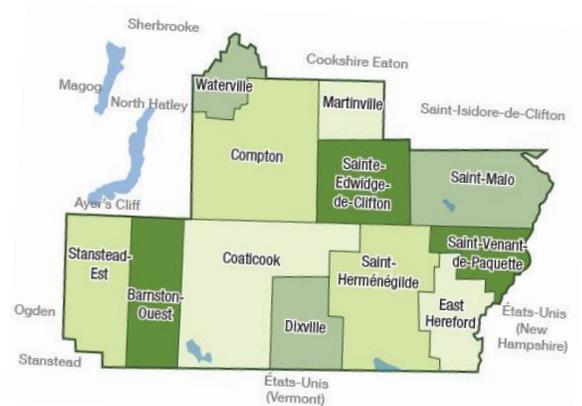
 Soutien technique (formulaires, plaintes, représentation)

 Promotion et défense des droits collectifs

 Production et diffusion de matériel de sensibilisation

 Production et diffusion d'outils d'information (journal interne, site Web, Facebook, dépliants, etc.)

 Programmation d'activités (pour la clientèle DP et DI)



MOT DU PRÉSIDENT



Notre association, avec toutes ces années d'expérience et forte d'une vie associative énergique n'est pas prête à s'asseoir sur ses lauriers. Notre prochain objectif est de travailler à sa pérennité financière pour augmenter les heures de services ce qui permettra de mieux répondre aux besoins de la population puisque tous, peu importe la situation de handicap ou non, a le droit à une qualité de vie et à des services similaires.

Notre défi au sujet d'un financement récurrent a occupé beaucoup de temps de réflexion durant l'année. Je profite de l'occasion pour vous inviter à prendre connaissance de notre programme de cartes cadeaux. Cette nouvelle façon de magasiner mise en place il y a très peu de temps est une composante très intéressante pour notre financement à long terme.

De plus, en mars dernier avait lieu le lancement de notre arrivée sur le Web avec notre tout nouveau site Internet. Je vous invite à le visiter au www.aphcoaticook.ca.

En terminant, je tiens à souligner le travail, le dévouement et l'implication des membres du conseil d'administration et aux employés. Je les remercie du soutien qu'ils m'ont accordé tout au long de l'année. L'atteinte des résultats que connaît l'APH est incontestablement due à leur détermination et leur bel esprit d'équipe.

Alain St-Onge
Président

MOT DE LA DIRECTION



Une autre année s'est écoulée, encore une fois pleine d'activités, de changement, d'adaptation avec entre autres, le départ de madame Sonia Côté qui a été présente pour l'organisme durant neuf ans.

L'arrivée d'une nouvelle direction apporte souvent de nouvelles couleurs et également de nouvelles craintes. Pourtant, l'accueil et l'ouverture du conseil d'administration et des membres m'ont fait chaud au cœur.

Un aspect qui me préoccupe en tant que gestionnaire d'organisme, est la tendance de plus en plus incontestable, est la tendance de plus en plus évidente du réseau de la santé qui procède à la compression de la clientèle et qui réfère celle-ci aux organismes communautaires comme étant le dispensateur de tout service non-rendu par le réseau, et ce à moindre coût.

Cette réalité, de plus en plus évidente, nous force à nous questionner et à réfléchir sur l'ensemble de nos pratiques en vue de nous positionner sur ce que nous sommes comme entité et sur ce que nous pouvons offrir en termes de complémentarité au réseau existant.

Pour l'APH, le travail de cette année a donc été marqué par une réflexion lors de la planification stratégique 2014 – 2014 tenue en mars dernier. En conclusion, je rappelle que dans toutes nos réalisations, notre première priorité demeure la satisfaction de nos membres ainsi que la qualité des services offerts.

Marick Tessier
Directrice

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ont tenu sept rencontres régulières au cours de l'année 2013 - 2014. Outre ces rencontres, il faut bien sûr ajouter l'assemblée générale du 28 mai 2013 et la planification stratégique de mars dernier.

Voici les principaux dossiers qui ont été traités lors de ces rencontres :

-  Création des Habitations Hestia
-  Rencontres du comité de travail pour la refonte des règlements généraux et de la politique de dépenses
-  Renouvellement de la licence de la Loto-Famille
-  Embauche d'une nouvelle direction
-  Activités de financement
-  Demandes de subventions

De plus, les membres du conseil se font un devoir d'étudier régulièrement et assidûment les bilans qui leur sont présentés, afin d'assurer une bonne gestion des finances de l'organisme.

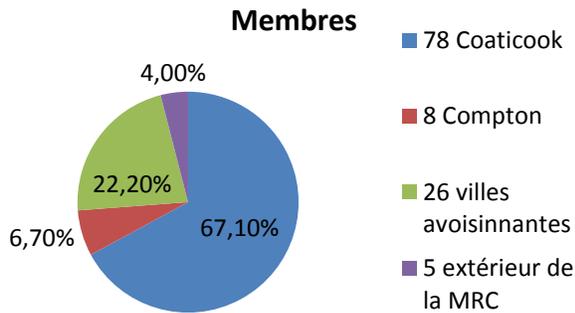
Voici les membres du conseil d'administration 2013 -2014

Monsieur Jean-Luc Montmigny, président d'avril à décembre 2013
Monsieur Alain St-Onge, président à compter de janvier 2014
Monsieur David Tear, vice-président
Madame Monique Pomerleau, secrétaire
Madame Isabelle Thibault, trésorière
Madame Josée Marie-Lise Robillard, administratrice
Madame Bernadette Guay, administratrice
Monsieur François Laroche, administrateur
Madame Francine Perron, administratrice-substitut
Madame Madeleine Bilodeau, administratrice-substitut

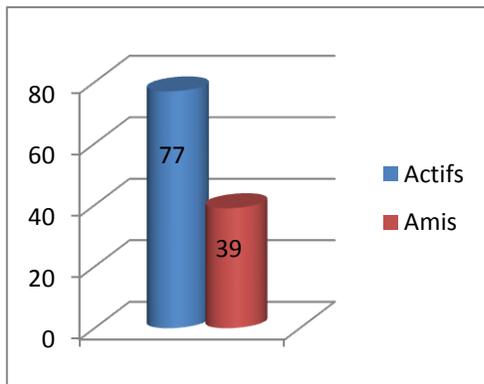
LES MEMBRES

La population desservie par l'organisme provient d'un territoire assez vaste, celui de la MRC de Coaticook.

Les diagrammes ci-dessous indiquent la provenance de l'ensemble des membres de l'organisme, qu'ils soient participants ou non aux activités.



Les membres sont divisés en deux groupes. Les membres amis doivent être résidant de la MRC de Coaticook et être une personne handicapée, un parent, un proche ou un répondant de la personne handicapée.



Les membres actifs sont bénévoles ou simplement solidaires à la cause.

NOS ACTIONS

ACTIVITÉS D'ÉDUCATION POPULAIRE AUTONOME AXÉES SUR LES DROITS ET LA VIE DÉMOCRATIQUE



L'éducation populaire autonome est le principal moyen d'action de plusieurs organismes qui se consacrent à la défense collective des droits. Il s'agit d'une démarche de prise de conscience au regard d'une situation particulière, démarche qui vise la prise en charge et l'autonomie des personnes visées. C'est par l'éducation populaire autonome qu'un organisme renseigne, informe, éduque, outille, sensibilise, favorise la création de liens entre les personnes qui vivent des situations semblables et parvient à susciter la mobilisation sociale.

 Dans la dernière année, nous avons réalisé 29 cafés-rencontres pour un total de 380 participants. Ceci représente une légère diminution comparativement à l'an dernier, mais une légère augmentation dans la moyenne de participants présents aux rencontres. Toutefois, il est important de mettre en perspective cette diminution par le fait que l'APH a vécu plusieurs changements dans la dernière année, une nouvelle direction et une nouvelle animatrice. Lors de ces rencontres, plusieurs sujets sur la démocratie ont été abordés. Par exemple, nous avons discuté des élections provinciales 2014 et de l'importance de voter.

 Nous avons publié plusieurs articles sur notre page Facebook. Parmi ceux-ci nous y retrouvons la lettre d'opinion publiée dans La Tribune, une invitation à signer une pétition sur la pension d'invalidité pour les gens inaptes à l'emploi, un message important du Directeur général des élections du Québec et comment vivent les personnes avec une incapacité au Québec.

 Le journal de l'APH n'a été distribué qu'à une centaine d'exemplaires pour l'année 2013 – 2014. Par contre, il reviendra en force pour l'année 2014 – 2015.

 La direction et certains administrateurs ont participé à deux formations. Une sur la concertation en milieu communautaire et l'autre sur la gouvernance d'une organisation.

 Le programme Recyc-Frigo d'Hydro-Québec a été présenté aux membres.

 Quelques rencontres ont eu lieu durant le mois d'avril entre les parents d'enfants handicapés, l'Aide Juridique et notre organisation pour préciser leur droit et recours concernant le transport adapté.

 C'est en mai qu'a eu lieu le Happening jeunesse (Ado Fest). Le but de l'activité est de permettre aux jeunes de 12 à 25 ans de mettre en valeur différents talents sportifs et artistiques et, dans un contexte de fête, d'apprendre à mieux connaître leurs organismes locaux. Ainsi, l'activité a permis de faire de la sensibilisation chez des adolescents.

 Lors de la Semaine Québécoise des Personnes Handicapées, nous avons organisé une porte ouverte avec un dîner-bénéfice. Cette activité permet de sensibiliser la population locale et d'échanger avec eux.

Les cafés-rencontres sont pour nous indispensables, car il constitue le contact direct que nous avons avec nos membres et leurs familles. Toutefois, nous sommes conscients qu'une partie de ce volet, soit

celle reliée à notre programmation d'activités, pourraient être non seulement bonifiée, mais pourrait aussi subir des modifications au cours des prochaines années en vue de répondre davantage à nos objectifs et aux besoins des personnes à qui s'adressent ces activités. De plus, nous sommes conscients du fait que pour certains (membres ou intervenants) et malgré nos efforts pour bien faire connaître ce volet, celui-ci est parfois perçu comme étant du loisir ou même du répit et ce, notamment à cause de son historique, mais également en raison de la désignation de certaines activités. Nous savons également que les besoins des personnes et des familles sont nombreux et que beaucoup de services sont manquants sur notre territoire. Conséquemment, il n'est pas exceptionnel que nous soyons sollicités ou référés pour répondre, par le biais de nos activités, à des besoins qui ne relèvent pas de notre mission.

Cette situation engendre des attentes auxquelles nous ne pouvons répondre et nous souhaitons grandement éviter ce genre de situation. C'est pourquoi, nous sommes actuellement en réflexion et nous continuerons notre analyse afin de trouver les meilleures pratiques à adopter et ce, tant pour notre volet d'activités que pour notre vie associative qui constitue l'essence même de notre travail.

Cela étant dit, nous sommes très satisfaits des démarches que nous avons amorcées au cours de la dernière année, spécialement en vue de stimuler davantage notre vie associative.

LA MOBILISATION SOCIALE

Le concept de mobilisation sociale est relativement clair. On s'organise collectivement en vue d'une action. La mobilisation, dans le présent contexte, évoque l'action collective des membres d'un organisme et, parfois, de communautés plus larges.



 Plus de 50 membres de l'APH ont signé la pétition concernant le rehaussement des groupes de défense collective des droits.

 Participation au rassemblement du 13 novembre avec la TROVEPE à Québec pour la hausse du financement des organisations communautaires et remises de 26 cartes postales.

 En partenariat avec le Club Lions de Coaticook, nous avons organisé un « Souper-bénéfice dans le noir », ainsi les participants ont pu vivre la réalité d'une personne aveugle durant le temps d'un repas. C'est 114 personnes qui ont pu vivre cette expérience.

 Nous avons collaboré avec quatre autres organismes de la région pour la poursuite du programme Socio-Pro qui permet l'intégration au travail de personnes vivant une situation de handicap.

 Mobilisation du milieu pour la création et le financement d'un immeuble d'habitation avec une quinzaine de logements adaptés. Les premiers occupants devraient emménager à l'automne 2017.

L'ACTION POLITIQUE NON PARTISANE

Il faut se référer ici au sens que prend la notion d'action politique non partisane, c'est-à-dire une action politique qui s'exerce en dehors des partis politiques reconnus comme tels. Il demeure important de le préciser, parce que le mot politique a encore souvent une connotation qui fait qu'on l'associe automatiquement aux partis politiques.

 En juin 2013, nous avons présenté l'étude sur les besoins en logements sociaux dans la MRC de Coaticook. Ce document a démontré une grande demande en ce qui a trait aux logements adaptés pour les personnes vivant un handicap. Cette étude met la table pour une demande de financement à la Société d'habitation du Québec pour la création d'un immeuble accessible à tous.

 Tous au long de l'année, nous avons rencontré les représentants municipaux de la MRC dans le but de les sensibiliser à l'accessibilité universelle.



LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION



La représentation peut, à certains égards, être considérée comme une facette de l'action politique non partisane ou en continuité avec celle-ci. Elle permet de faire connaître aux autorités gouvernementales compétentes les points de vue des organismes sur les politiques et les orientations gouvernementales ou sur les changements qui devraient être apportés à des lois, règlements, pratiques ou politiques pour assurer un meilleur exercice des droits des personnes que ces organismes représentent.

Pour rendre justice à l'action de certains organismes de défense collective des droits, il faut ajouter que les activités de représentation peuvent s'étendre à d'autres secteurs d'activité. Les syndicats et l'entreprise privée, de même que les grandes institutions non gouvernementales, sont parfois visés par les organismes de défense collective des droits.

 L'APH siège sur le comité du transport adapté pour s'assurer que les personnes vivant avec un handicap puissent avoir les meilleurs services auquel elles ont droit.

 Nous avons aussi travaillé à une demande de subvention à la Conférence Régionale des Élus de l'Estrie pour la création d'un jardin collectif accessible à tous.

 Présentation de l'APH à un groupe d'étudiants au maintien à domicile du CRIFA et collaboration pour l'activité de porte ouverte en juin. 19 étudiants, 2 enseignantes et 2 membres de l'APH.

 Nous collaborons régulièrement avec divers organismes :

Acti-bus, membre au comité d'admissibilité. 4 rencontres.

Action Handicap Estrie, membre du conseil d'administration, comité DI, comité DP et comité reconnaissance. 13 rencontres.

ARLLPHE, membre du conseil d'administration. 4 rencontres.

Centre d'action bénévole de la MRC de Coaticook, Comité Jardin Collectif. 4 rencontres.

CSSS, entente de service DP-DI, comité d'intégration aux camps estivaux, démarrage d'une maison de répit spécialisée. 16 rencontres.

CDC, membre du conseil d'administration. 7 rencontres.

Les Troubadours de la vie, partenaire, échange d'information, participation à l'organisation d'activité conjointe. 2 rencontres.

Table 0 – 5 ans, partenaire, Comité ISO-Famille, comité communauté. 8 rencontres.

Table de concertation des aînés, membre du conseil d'administration. 5 rencontres.

 Participation à différentes consultations régionales sur la déficience physique et intellectuelle, sur l'accessibilité universelle. En tout c'est plus de 315 heures qui ont servi à bien représenter les personnes vivant une situation de handicap lors de ces consultations.

INFORMATION, SENSIBILISATION, PROMOTION

Afin d'être en mesure de répondre adéquatement à sa mission, ce volet prend toujours une place importante dans les actions et préoccupations de l'APHC+.

Nous répondons à de nombreux appels de personnes qui veulent obtenir des renseignements sur différents services, qu'ils soient offerts par notre organisme ou non. Nous les orientons vers la bonne ressource ou donnons les informations pertinentes concernant nos services, mais avant tout, nous prenons le temps de les écouter.



AUTRES ACTIVITÉS

 Organisation d'un souper de Noël en collaboration avec Les troubadours de la vie. 48 participants ont pu se régaler d'un repas traditionnel et festif à moindre coût.

 Aide à des membres défavorisés pour remplir certains formulaires gouvernementaux et nous avons servi d'intermédiaire entre le membre et le CSSS.

 Deux personnes ont bénéficié de l'aide de l'APH concernant des demandes de Programme de soutien au logement (PSL).

 Le conseil s'est réuni en mars pour travailler sur le nouveau plan stratégique qui guidera les actions de l'organisme pour les trois prochaines années.

 Un comité a été formé par des membres du conseil d'administration pour la refonte des règlements généraux ainsi que la politique de dépenses.

 Poursuite du projet de maison de répit spécialisé en collaboration avec les familles utilisatrices.

Pour parvenir à offrir nos services, nous devons compter sur l'aide de bénévoles. Dans la dernière année, c'est plus de 30 bénévoles qui sont venus nous donner un coup de main. Soit environ 400 heures de bénévolat.





FINANCEMENT

Le financement pour un organisme communautaire comme l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook est constamment une source de préoccupation, puisqu'il permet à l'organisme de maintenir ses activités et d'œuvrer à l'amélioration de ses services. Nous remercions donc nos principaux bailleurs de fonds et nos nombreux donateurs pour la confiance qu'ils nous témoignent.

SOURCES DE REVENUS

 Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS);

 Frais d'adhésion (contribution des membres). Afin d'obtenir des services, les membres doivent se procurer une carte annuelle et défrayer certains coûts en fonction des activités choisies;

 Dons et activités de financement;

 Loto-Famille : Billet de loterie.

LES PARTENAIRES ET LES COMMANDITAIRES

L'APHC est un organisme privilégié qui peut compter sur le soutien de nombreux partenaires et commanditaires.

 La Ville de Coaticook

 IGA qui commandite entre autres les denrées nécessaires lors de certaines activités

 Le Club des Lions de Coaticook avec l'organisation du Souper dans le noir

Nous remercions sincèrement toutes les personnes et tous les organismes qui font que les activités de l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook sont rendues possibles.



PROJETS ET ORIENTATIONS 2014 – 2015

En plus des activités courantes, le conseil d'administration, dans sa démarche pour se doter d'un plan d'action et d'objectifs précis prévoit continuer ses travaux en priorisant entre autres les dossiers suivants :



Développer un financement stable et récurrent



Augmenter la visibilité et la reconnaissance de l'organisme

CONCLUSION

Nous sommes satisfaits du travail accompli dans le volet « Promotion et défenses des droits » au cours de la dernière année et ce, bien que nous sommes conscients que certaines décisions ont été moins priorisées que d'autres dans notre plan d'action.

De plus, nous sommes conscients que nous avons encore du travail à faire en vue de bien faire connaître notre mission et le rôle que nous occupons dans la collectivité et ce, tant auprès des personnes handicapées que des anciens et nouveaux intervenants du réseau de la santé et des différents paliers gouvernementaux qui connaissent parfois peu ou mal qui nous sommes.